

Espagne : les légionnaires volontaires pour patrouiller à Ceuta ? Hors de question pour les socialauds

écrit par poum | 7 août 2018

Beau cri d'amour des légionnaires, en soutien à leurs collègues attaqués et agressés à Ceuta à coups de chaux vive et autres lance-flammes.

Alors que Ceuta était prise d'assaut par des hordes de clandestins, le 2ème Tercio de la Légion étrangère espagnole « Duc d'Alba » – dont la caserne se situe dans le même secteur – s'est révolté et a demandé à Madrid d'être déployé à la frontière afin de protéger le pays contre ceux qui s'infiltrent en Espagne avec l'appui du gouvernement socialiste.

Or, que fit le gouvernement, à votre avis ? Plusieurs soldats ont été arrêtés par les autorités...

Les officiers de cette unité n'ont pas de mots assez durs contre la vérole socialo-marxiste qui contrôle le gouvernement central et laisse, à dessein, les clandestins pénétrer.

<https://www.elconfidencialdigital.com/articulo/defensa/legion-protegiendo-valla-ceuta-veran-nuestros-ojos-legionarios/20180801174258114521.amp.html>

Traduction google

Le saut de la frontière de **Ceuta effectué par 602 immigrants** la semaine dernière était l'un des plus violents dont on se souviennent. Les techniques utilisées par les Africains subsahariens pour entrer sur le territoire espagnol ont laissé

derrière eux **18 agents blessés** . Plusieurs d'entre eux de considération.

La garde civile a déjà identifié devant un juge les 602 immigrants, ainsi que les dix-huit agents blessés par le lancement d' **excréments de chaux vive** et l'utilisation d' **aérosols** avec des briquets comme « **lance-flammes**» .

Maintenant, ils examinent les images capturées par les caméras installées dans le périmètre de la clôture à double bordure, pour tenter d' **identifier ceux qui ont attaqué** les agents de la Garde civile. Pendant ce temps, la direction générale envoie des renforts du groupe de réserve et de sécurité pour éviter de nouveaux sauts massifs.

Cette information a été accueillie avec beaucoup d'intérêt à la **station Serrallo-Recharge** de la ville autonome. Là est basée l'unité 2ème Tercio de la Légion étrangère espagnole « Duc d'Alba », l'unité militaire la plus proche de la clôture.

« LA LÉGION EN PATROUILLE? NOS YEUX NE LE VERRONT PAS »

Confidencial Digital a contacté les membres de cette unité pour savoir comment ils vivent cette situation. « **Avec beaucoup d'incrédulité et aussi avec l'impuissance** ».

Comme ils le disent, parmi les légionnaires, l'idée s'est répandue que le gouvernement devrait les utiliser pour patrouiller et protéger la frontière. Cependant, ils savent que « **cela n'arrivera pas** » . » **Nos yeux de légionnaires ne le verront pas** » , disent-ils.

« Il est **trop complexe** quand il s'agit de recourir à l'armée, je ne vous le dis pas déjà à la Légion, en cas de crise. **Il n'y a pas de bonne vente politique** » , argumentent-ils. Une autre source avec plus d'une décennie de service à l'unité est plus énergique: « ceux qui dirigent **n'ont pas d'arrestations**

pour faire quelque chose comme ça . Mais nous sommes prêts. «

LE SYSTÈME JURIDIQUE LE PERMETTRAIT

Un déploiement militaire à la frontière de Ceuta **a-t-il une réserve légale** ? ECD a donc demandé à diverses sources militaires et à des experts juridiques. La réponse est complexe. Pour certains, oui. Pour d'autres, avec une interprétation littérale des missions jugées par la loi organique de la défense nationale, non.

Ceux qui défendent qu'une opération de surveillance des frontières par la Légion est possible font référence en premier lieu à la **Constitution espagnole** elle-même. Plus précisément, l'article 104, qui charge les forces armées « de **garantir la sécurité des citoyens** » et « **l'intégrité territoriale** » de l'État.

Selon cette interprétation, ce mandat constitutionnel est établi dans la **loi organique de la défense nationale** . Dans le chapitre consacré aux missions des forces armées, il est fait mention des types d'opérations pouvant être effectuées. Et parmi eux sont cités des actions « de **dissuasion** », « **en situation de crise** » et en réponse à une **agression** « **sur le territoire national** ».

Pour ceux qui estiment qu'il n'existe pas de réserve légale pour le déploiement de la Légion, il est clair qu'une agression extérieure contre «**l'intégrité territoriale** » est comprise comme une attaque par un autre État ou, selon une « **interprétation plus récente du texte** », groupe terroriste « Le saut d'immigrants n'est pas une atteinte à l'intégrité territoriale, peu importe combien de gardes civils ont été blessés », défendez les sources juridiques consultées.

En outre, expliquent-ils, la loi sur la défense nationale elle-même établit une série de restrictions qui rendraient impossible le déploiement de la Légion. « Le texte parle

explicitement de la surveillance des espaces maritimes et de l'espace aérien , mais ne mentionne pas explicitement la surveillance au sol. »

En ce qui concerne pratiquement toutes les voix consultées, il est politiquement très difficile, voire impossible, que la Légion entre dans les plans de réponse du gouvernement de Sánchez à la crise de Ceuta.